

Des milliers de migrants détenus dans des centres de détention français gérés par le Royaume-Uni sont « entourés de secret »

De nouveaux chiffres « alarmants » montrent que les migrants qui tentaient de se rendre en Grande-Bretagne ont été détenus plus de 9 000 fois dans des centres de détention gérés par le Royaume-Uni en France, selon de nouveaux chiffres « alarmants ».

Les données obtenues grâce aux lois sur la liberté de l'information montrent qu'il y a eu 9 139 détentions dans les centres de détention de courte durée près de Calais et de Dunkerque de juillet 2023 à juin 2024.

Les quatre sites – Calais touriste, Coquelles fret, Coquelles touriste et Dunkerque – sont gérés par la UK Border Force en collaboration avec l'entrepreneur Mitie Care and Custody.

Ils abritent des personnes qui ont voyagé en autocar et en voiture vers les ports de ferry français, ou des personnes trouvées cachées dans des camions commerciaux. Les personnes arrêtées ne peuvent pas être détenues sur ces sites pendant plus de 24 heures, après quoi elles doivent être autorisées à poursuivre leur voyage vers le Royaume-Uni ou être remises à la police française.

Les sites ont été décrits comme des « zones grises juridiques et procédurales » avec « un manque de clarté, de transparence et, potentiellement, de respect des obligations nationales et internationales en matière de droits humains » par le réseau à but non lucratif Detention Forum.

Steve Smith, PDG de l'organisation caritative pour les réfugiés Care4Calais, a déclaré que les détails sur les sites ont été « entourés de secret », ajoutant : « Ce n'est que maintenant que nous commençons à apprendre la véritable ampleur des détentions qui ont lieu ».

Il a ajouté : « Ces détentions se produisent sans que l'obligation de rendre des comptes soit rendue. On ne sait pas sous quelle juridiction des milliers de personnes sont détenues à la frontière entre le Royaume-Uni et la France, combien de temps elles sont détenues, dans quelles conditions, et ce qu'il advient de leurs empreintes digitales et de leurs informations personnelles. M. Smith a exhorté le gouvernement à « dire la vérité sur l'environnement hostile qu'il finance en France ».



Des policiers suivent un jeune migrant à Coquelles, près du port de Calais, dans le nord de la France, dans le cadre des efforts de sécurité visant à empêcher les migrants d'atteindre le terminal d'Eurotunnel en août 2015 (AFP via Getty Images)

Des chiffres distincts pour la période de juillet 2022 à juin 2023 montrent que 6 915 personnes ont été détenues sur ces sites au cours de cette période, soit une moyenne de 576 personnes par mois. Ce nombre est différent du nombre de détentions enregistrées, car certaines personnes peuvent être détenues plusieurs fois.

Des organisations indépendantes ont accusé le ministère de l'Intérieur d'un « manque de transparence profondément préoccupant » parce que les données sur les détentions dans ces quatre sites ne sont pas publiées dans le cadre des statistiques officielles du gouvernement. Bien que le Conseil de surveillance indépendant (BMI) ait examiné les sites au cours des dernières années, leurs conclusions n'ont pas été rendues publiques.

Maddie Harris, directrice du réseau Humans for Rights, a déclaré : « Il semble que ces chiffres ne soient pas inclus [dans les statistiques officielles] afin de minimiser l'examen et la surveillance de la façon dont ces installations sont exploitées et des personnes qui y sont détenues ».

Elle a déclaré que les migrants « ne savent souvent même pas qui les détient », ajoutant qu'il s'agissait d'une « violation flagrante de la pratique la plus élémentaire en matière de détention ».



Un camion monte à bord d'un ferry transmanche le 21 janvier dernier à Calais, en France (Getty Images)

À la fin de l'année dernière, l'organisation s'est rendue dans le nord de la France et a recueilli des témoignages de personnes qui avaient été détenues sur ces sites. Beaucoup d'entre eux ont déclaré qu'il n'était pas clair pourquoi ils avaient été détenus et ont parfois déclaré ne pas avoir reçu de documents relatifs à leur détention.

Les personnes qui sont emmenées sur les sites sont censées recevoir des documents de la Border Force expliquant qu'elles ont été expulsées alors qu'elles tentaient d'entrer illégalement au Royaume-Uni. Leurs coordonnées sont prélevées et leurs empreintes digitales sont traitées, puis sont relâchés, ont déclaré des travailleurs caritatifs.

Les inspecteurs ont déjà soulevé des préoccupations concernant la protection des sites. En mai de l'année dernière, il est apparu que le ministère de l'Intérieur ne détenait aucune information sur le nombre de renvois de protection que la Border Force avait adressés aux autorités britanniques pour les détenus vulnérables sur ces sites.

Le ministère de l'Intérieur a également admis qu'il ne savait pas combien d'agents des forces frontalières travaillant dans les installations avaient été formés à la protection et à l'esclavage moderne (Sams).



Un chien renifleur opéré par des agents de sécurité privés Serco vérifie les camions qui attendent d'embarquer sur un ferry transmanche à Calais (Getty Images)

Une inspection des sites effectuée en 2019 par l'inspecteur en chef des prisons a révélé de « graves préoccupations » quant à la gestion des établissements, notamment l'accès très limité des détenus à des conseils juridiques et à des services d'interprétation, et l'absence de soins médicaux sur place.

Au cours de l'inspection, le personnel a rencontré un garçon de 17 ans qui était détenu dans un camion et qui avait une vieille blessure par balle. Bien qu'il ne semble pas se sentir bien, ni la police des frontières ni le personnel de Mitie Care and Custody n'ont appelé de soins médicaux.

« Le garçon n'a pas été traité conformément à la politique de protection de l'enfance de Mitie Care and Custody ou de la Border Force, et le personnel de la Border Force a été insensible dans ses interactions avec lui », indique le rapport.



Des migrants se tiennent près de l'autoroute A16 près du site de l'Eurotunnel à Coquelles, près de Calais, en janvier de l'année dernière (AFP via Getty Images)

Jon Featonby, analyste politique en chef au Conseil pour les réfugiés, a déclaré : « Beaucoup de personnes détenues, y compris des enfants séparés et d'autres personnes vulnérables, ont probablement fui la guerre et la persécution et devraient être prises en charge au lieu d'être enfermées. »

Un porte-parole du ministère de l'Intérieur a déclaré : « Il s'agit de données obtenues sous le dernier gouvernement. Nous voulons tous mettre fin aux traversées dangereuses en petits bateaux, qui menacent des vies et minent la sécurité de nos frontières.

« Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les Français et nous démantèlerons les modèles commerciaux des passeurs et les traduirons en justice. »